

La Gazette MUSSIDANAISE

SICTEU

L'INCROYABLE VOYAGE DE L'EAU
POUR REDEVENIR PROPRE

RECENSEMENT

VOUS COMPTEZ POUR NOUS :
PARTICIPEZ AU RECENSEMENT !

SI J'ÉTAIS MAIRE...

DES IDÉES PLEIN LES CARTABLES

édito

En ce début d'année, je tiens à adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de réussite pour 2026.

Cette nouvelle édition de notre gazette municipale vous propose un point d'information sur plusieurs sujets qui rythment actuellement la vie de la commune.

Ce numéro revient en particulier sur les évolutions concernant le SICTEU, dont le périmètre élargi constitue une étape importante dans l'organisation des services publics partagés. Cette réorganisation territoriale, présentée de manière synthétique dans les pages suivantes, vise à clarifier les compétences exercées et à faciliter la compréhension de son fonctionnement au quotidien.

Vous trouverez également dans cette édition des informations relatives au recensement de la population prévu en 2026. Cette opération nationale, encadrée par l'INSEE, nécessite une préparation progressive de la part des collectivités. Les éléments présentés ont pour objectif d'expliquer son calendrier, ses modalités générales et l'importance de la participation de chacun, dans un esprit de transparence et de pédagogie. À noter que la réalisation opérationnelle du recensement sera confiée aux services de La Poste, qui assureront l'accompagnement des habitants et le déroulement pratique de la collecte des données.

Nous remercions chaleureusement les 38 élèves de CM2 de l'école élémentaire, ainsi que Mesdames Fabre, Vigier et Carteyron, qui nous ont permis de découvrir les coulisses d'un débat citoyen un peu particulier : celui mené par vos enfants.

Enfin, cette gazette consacre un focus au projet de danse mené dans le cadre de l'Éducation artistique et culturelle avec les écoles. Cette action, élaborée en partenariat avec des intervenants culturels et les équipes éducatives, illustre l'importance d'offrir aux élèves des occasions d'ouverture et de découverte. Les pages qui y sont dédiées permettent d'en saisir l'esprit, le déroulement et la diversité des pratiques proposées.

Nous avons souhaité, dans ce numéro, rassembler des informations utiles permettant à chacun de mieux appréhender les démarches actuellement conduites sur notre territoire. La présentation de ces sujets vise avant tout à offrir une lecture claire et structurée des actions menées par les services municipaux et leurs partenaires.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2026, ainsi qu'une agréable lecture de cette nouvelle édition de la gazette municipale.

Stéphane Triquart
Maire de Mussidan

La Gazette sommaire

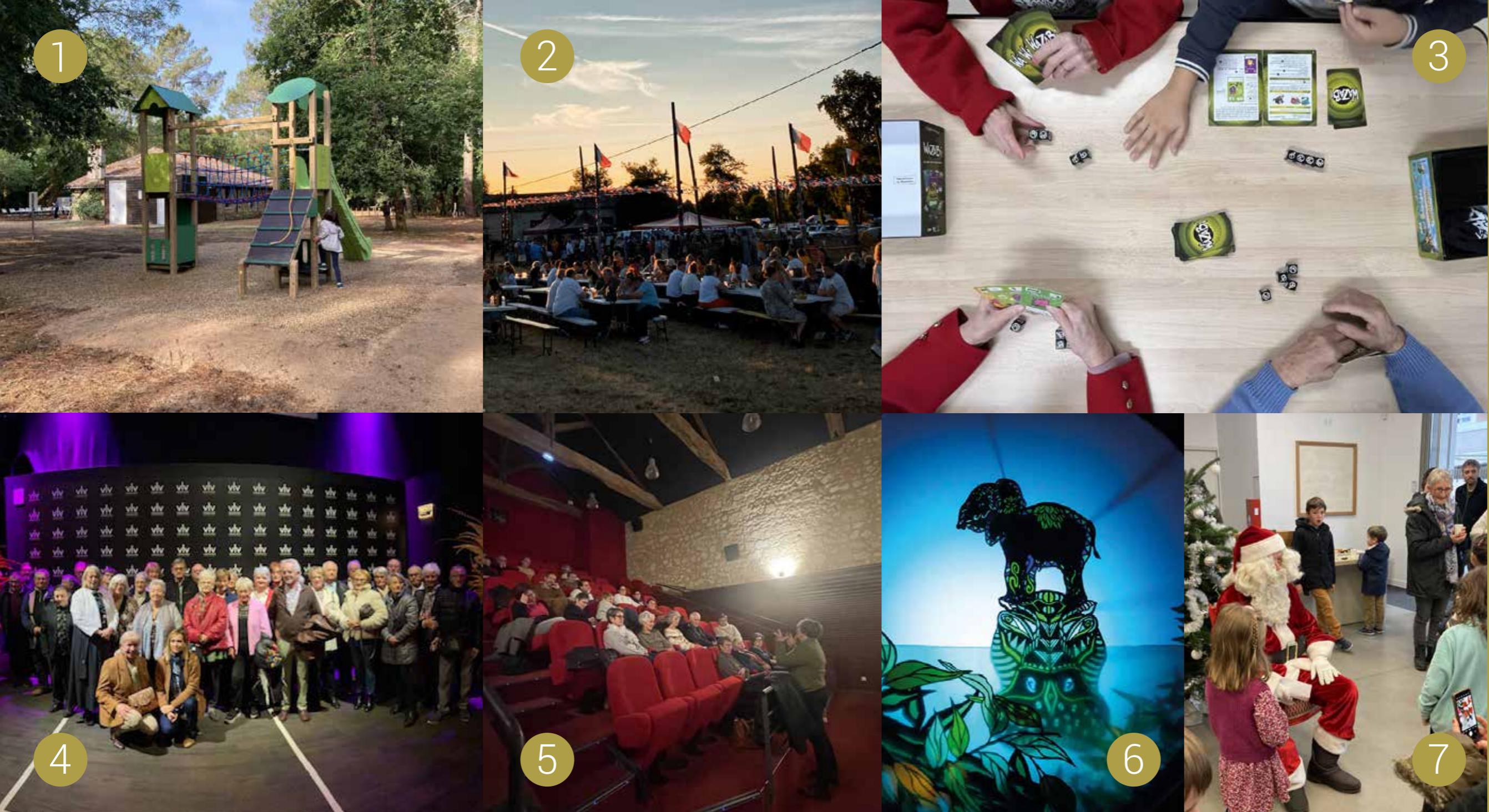
2 Édito	16-18 Si j'étais maire...
3 Sommaire	Des idées plein les cartables
4-5 Retour en images	19 Bien-être animal
	Si on leur tendait la patte ?
6-9 SICTEU	20-21 Projet danse-école
L'incroyable voyage de l'eau pour redevenir propre	Quand nos enfants apprennent à danser le monde
10-11 Recensement	22 Culture
Vous comptez pour nous : participez au recensement !	
12-13 Tennis	23 La tribune de l'opposition
Tête-à-tête entre deux courts	
14-15 Cybersécurité et IA	
L'hygiène numérique, une affaire collective	

Toutes les informations sur notre site

www.mussidan.fr

Directeur de publication
Stéphane Triquart
Rédactrice en chef
Florence Dugain
Rédaction, mise en page et illustrations
Agence Understüd
Tirage
1 600 exemplaires
Impression
Nouvelle imprimerie moderne

L'ÉTÉ 2023



- 1 27 JUILLET : Inauguration de jeux pour enfants et parcours santé pour toute la famille à la Forêt du Vignoble.
- 2 4 AOÛT : Pour la Journée mondiale de la bière, un mélange de convivialité, de musique, de saveurs brassicoles et d'éclats de feux d'artifice a animé la fête du début à la fin.
- 3 30 OCTOBRE : Un beau moment de partage intergénérationnel réunissant le CCAS de Mussidan, l'EHPAD de Mussidan et le centre de loisirs ALSH du Mussidanais.
- 4 13 NOVEMBRE : Cette journée, placée sous le signe de la convivialité, a offert à nos ainés un beau moment, grâce au spectacle du cabaret « Voulez-Vous » à Marsac-sur-l'Isle.
- 5 28 NOVEMBRE : Ciné-débat dans la cadre du mois du film documentaire autour de la maladie d'Alzheimer et en lien avec l'association France Alzheimer.

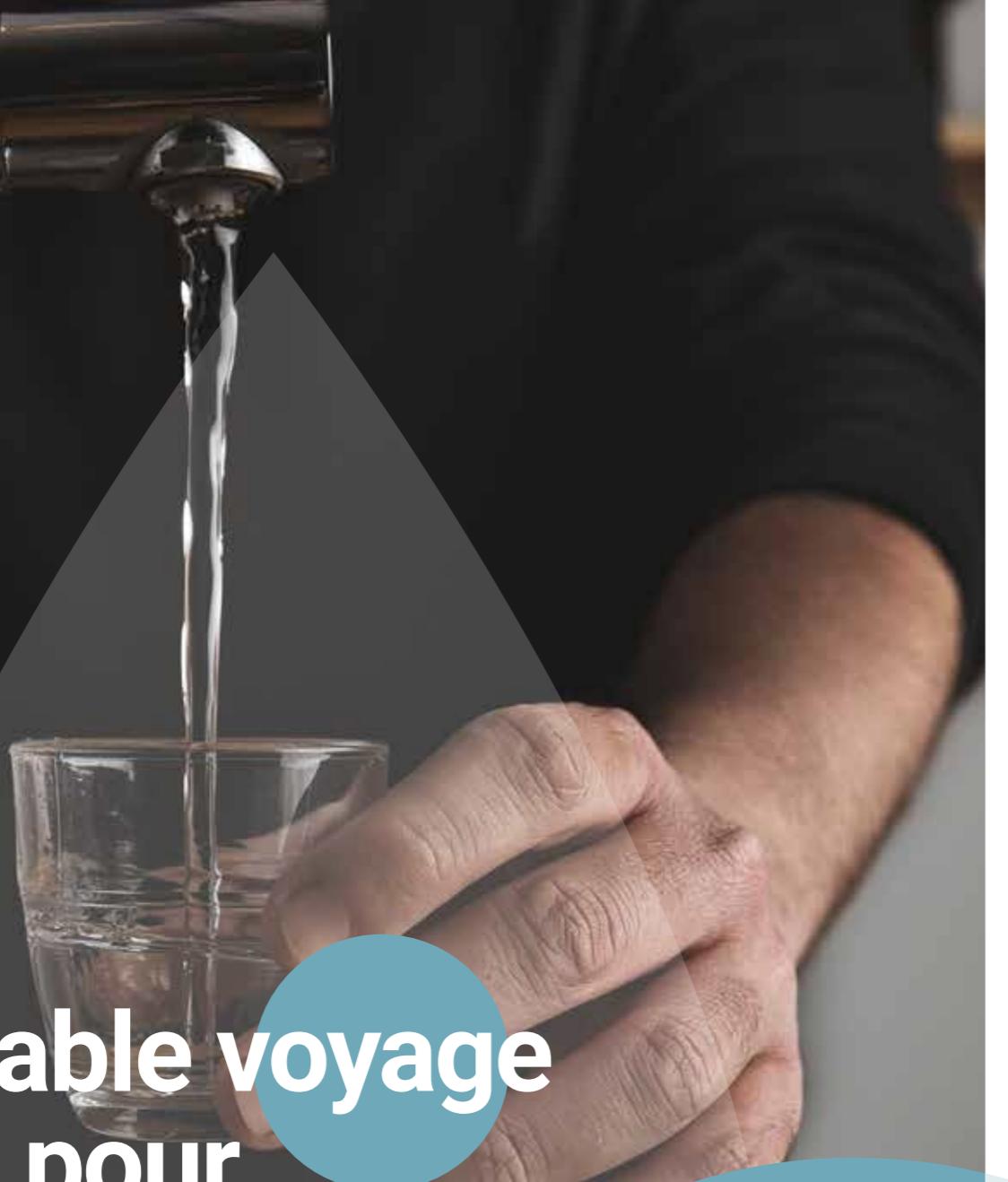
- 6 6 DÉCEMBRE : « Enfant d'éléphant », spectacle de théâtre d'ombre mettant en scène un éléphanteau tout juste né, débordant de curiosité et d'audace, a enchanté aussi bien les enfants que leurs parents. Une fois le spectacle terminé, l'espace Aliénor-d'Aquitaine a changé de décor pour offrir un goûter aux enfants, juste avant l'arrivée du Père Noël.
- 7 7 DÉCEMBRE : Dimanche, le Père Noël a marqué une nouvelle étape de sa tournée à la salle Gerbeaud, accueillant petits et grands venus profiter du marché de Noël.
- 8 8 DÉCEMBRE : À l'unanimité, le Conseil municipal a symboliquement décidé de reconnaître la rivière Isle citoyenne d'honneur de la commune.

L'incroyable voyage de l'eau pour redevenir propre

Dans notre quotidien, on tourne un robinet, on tire une chasse, on fait tourner une machine. L'eau disparaît, emportant avec elle savons, restes de cuisine et traces de notre vie moderne. On l'oublie aussitôt. Mais derrière ce geste anodin se cache une histoire : celle du traitement des eaux usées, un processus technique et biologique qui transforme une eau chargée de pollution... en eau propre prête à retrouver la nature.

LE SICTEU CIM : UN TERRITOIRE, UN RÉSEAU, UNE AMBITION COMMUNE

Derrière cet acronyme (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées) se trouve un acteur majeur de notre quotidien, garant d'un environnement sain et d'une eau restituée propre à la nature. Crée en 1996 sous la forme du Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux Usées (SITEU), l'organisme n'a cessé d'évoluer. En 2009, il élargit son champ d'action à la collecte des eaux usées, devenant ainsi le SICTEU CIM, plus complet et plus cohérent dans sa mission.



UNE EXPANSION QUI COULE DE SOURCE

Longtemps, le SICTEU a géré la station d'épuration desservant Mussidan, Saint-Médard-de-Mussidan et Saint-Front-de-Pradoux, tout en assumant également la gestion des participations financières liées au raccordement au réseau d'assainissement. Puis, au 1^{er} janvier 2024, la commune de Sourzac a rejoint le syndicat, ouvrant une nouvelle page. Et le mouvement ne s'est pas arrêté là avec l'adhésion en 2025 de six autres communes : Saint-Louis-en-l'Isle, Saint-Laurent-des-Hommes, Saint-Michel-de-Double, Issac, Villamblard et Saint-Georges-de-Montclard. Aujourd'hui, le SICTEU devient le SICTEU CIM, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées Crempse et Isle en Mussidanais.

DES PROBLÈMES... ET DES SOLUTIONS

Ces nouvelles adhésions ont marqué un véritable tournant. Elles ont offert l'occasion au SICTEU CIM de réaliser un état des lieux grâce à une étude de transfert menée par l'ATD. Par ailleurs, en septembre 2025, le SICTEU CIM a lancé une étude diagnostique accompagnée d'un schéma directeur. Cette démarche permettra d'obtenir une vision actualisée et objective des installations existantes, étape essentielle pour assurer un service d'assainissement cohérent à l'échelle de l'ensemble du nouveau territoire.

Des anomalies diagnostiquées

Lors du dernier diagnostic réalisé sur le territoire initial de SICTEU, 110 anomalies avaient été détectées. Grâce à des «tests à la fumée», une technique qui consiste à injecter de la fumée non toxique dans les conduites pour repérer les fuites et les mauvaises connexions, les techniciens ont identifié 110 anomalies. Parmi elles, 66 concernent la collecte des gouttières, souvent raccordées par erreur aux réseaux d'eaux usées au lieu du pluvial. Résultat : les stations d'épuration se retrouvent à traiter de l'eau de pluie. Un gaspillage coûteux et inutile.

Des rejets à réduire

Les travaux engagés visent aussi à réduire les rejets dans les rivières locales, notamment l'Isle et la Crempse. Pour cela, le syndicat prévoit la mise en séparatif du réseau : un pour les eaux usées, un autre pour les eaux pluviales. À Mussidan, cela concerne plusieurs bassins versants comme celui de la Gare, régulé désormais par un nouveau bassin capable d'absorber les pluies mensuelles à bimensuelles.

Trop de déversoirs d'orage : un réseau sous tension

Le diagnostic a mis en lumière un autre problème : les déversoirs d'orage (DO). Ces dispositifs permettent d'évacuer le surplus d'eau en cas de fortes pluies pour éviter les débordements. Initialement, 7 DO étaient recensés sur le réseau de Mussidan. Après inspection, 15 ont été découverts.

Un réseau qui respire difficilement

Le rapport souligne aussi deux points critiques :

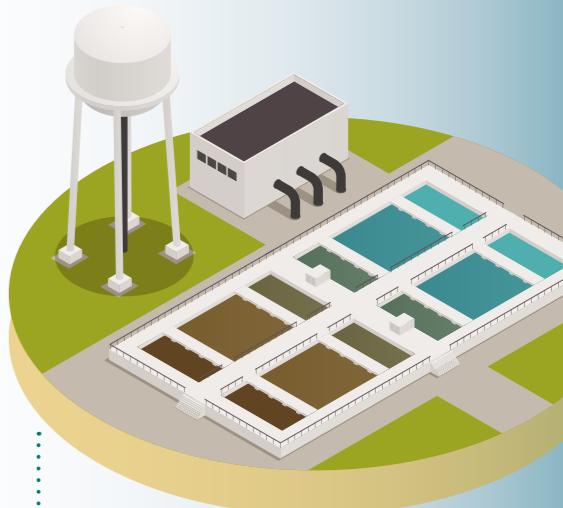
- Les eaux claires parasites, c'est-à-dire les infiltrations d'eaux de nappe ou de pluie dans le réseau d'eaux usées, qui saturent les canalisations.
- Le ressuyage des postes de relevage, notamment Bazillou et route de Bergerac, qui subissent des surcharges récurrentes.

Les pistes d'amélioration

Une étude technique a proposé trois pistes d'amélioration un réseau plus fiable, et moins polluant et mieux adapté au climat. Ces pistes seront évaluées selon leur coût, leur efficacité hydraulique et leur impact écologique.

- Réutiliser l'ancien silo à boues en bassin de stockage et redimensionner certains collecteurs.
- Créer une filière spécifique pour traiter les eaux de pluie et limiter les surverses.
- Une version simplifiée de la piste 2, centrée sur le traitement au point clé du DO «Pré Chevalier».

Le territoire du SICTEU



Station d'épuration du 1, rue de Sourzac + ZAC des Graules (Les Lèches)

- ▶ **Gestion** : Délégation de Service Public (DSP).
- ▶ **Durée** : 10 ans.
- ▶ **Exploitant** : Fermier.
- ▶ **Communes concernées** : Mussidan, Saint-Médard-de-Mussidan, Saint-Front-de-Pradoux.

Stations d'épuration gérées en régie + prestation de service

Modalité : mixte, avec

- ▶ Un employé communal mis à disposition du SICTEU CIM, complété par une prestation de service (PS).
- ▶ **Communes concernées** : Villamblard, Saint-Louis-en-l'Isle, Saint-Laurent-des-Hommes.

Stations d'épuration gérées entièrement en prestation de service

- ▶ **Communes concernées** : Saint-Michel-de-Double, Issac, Sourzac, Saint-Georges-de-Montclard.

Vers un Schéma Directeur des Eaux Pluviales

Toutes les données issues du diagnostic alimenteront la création d'un Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP), document stratégique qui orientera les travaux pour les années à venir sur Mussidan, Saint-Front-de-Pradoux et Saint-Médard-de-Mussidan.

DES PROJETS CONCRETS...

Plusieurs chantiers emblématiques témoignent déjà de cette dynamique :

- La mise en conformité de stations d'épuration sur les communes les plus sensibles.
- La création de bassins tampons pour prévenir les débordements lors de fortes pluies.
- La rénovation de réseaux anciens pour réduire les infiltrations et fuites d'eaux parasites.

... ET INNOVANTS

1 / Pose de vannes de stockage

L'objectif de l'étude est d'évaluer le potentiel de stockage disponible dans le réseau pour être mobilisé lors des périodes de saturation dues aux pluies. Cette analyse vise à optimiser le fonctionnement du système d'assainissement et à réduire les déversements ainsi que les rejets polluants vers les milieux récepteurs (la Crempse et l'Isle).

Selon le schéma directeur établi par le bureau d'études Artélia, l'objectif prioritaire est « d'éradiquer les déversements pour de faibles pluies », c'est-à-dire des pluies de fréquence mensuelle à bimensuelle.

L'étude se concentre plus particulièrement sur les capacités de stockage du réseau :

- En amont du poste de refoulement des Abattoirs.
- En amont du déversoir d'orage du « Pré Chevalier ».

L'autorégulation du réseau d'assainissement, rendue possible grâce aux vannes hydrodynamiques autonomes F-Reg, offrirait au futur gestionnaire l'opportunité d'adopter une approche moderne de la collecte et du traitement des eaux usées. Ce dispositif permettrait de réduire significativement les rejets polluants en temps de pluie, tout en limitant les coûts d'investissement grâce à la valorisation des infrastructures existantes de la collectivité. Il s'agirait notamment de mettre en place des vannes dédiées au stockage en réseau.

2 / Filtre planté de roseaux

Mais l'innovation la plus marquante reste sans doute l'intégration de la végétalisation comme solution écologique. Sur plusieurs sites, les rejets d'eaux usées sont désormais traités par filtres plantés de roseaux ou zones humides artificielles. Ces dispositifs naturels permettent une épuration biologique efficace tout en favorisant la biodiversité locale et l'intégration paysagère.



kézako ?

Le schéma directeur d'assainissement collectif

Le schéma directeur d'assainissement collectif est un document de planification qui permet à une commune ou à un groupement de communes de mieux gérer les eaux usées.

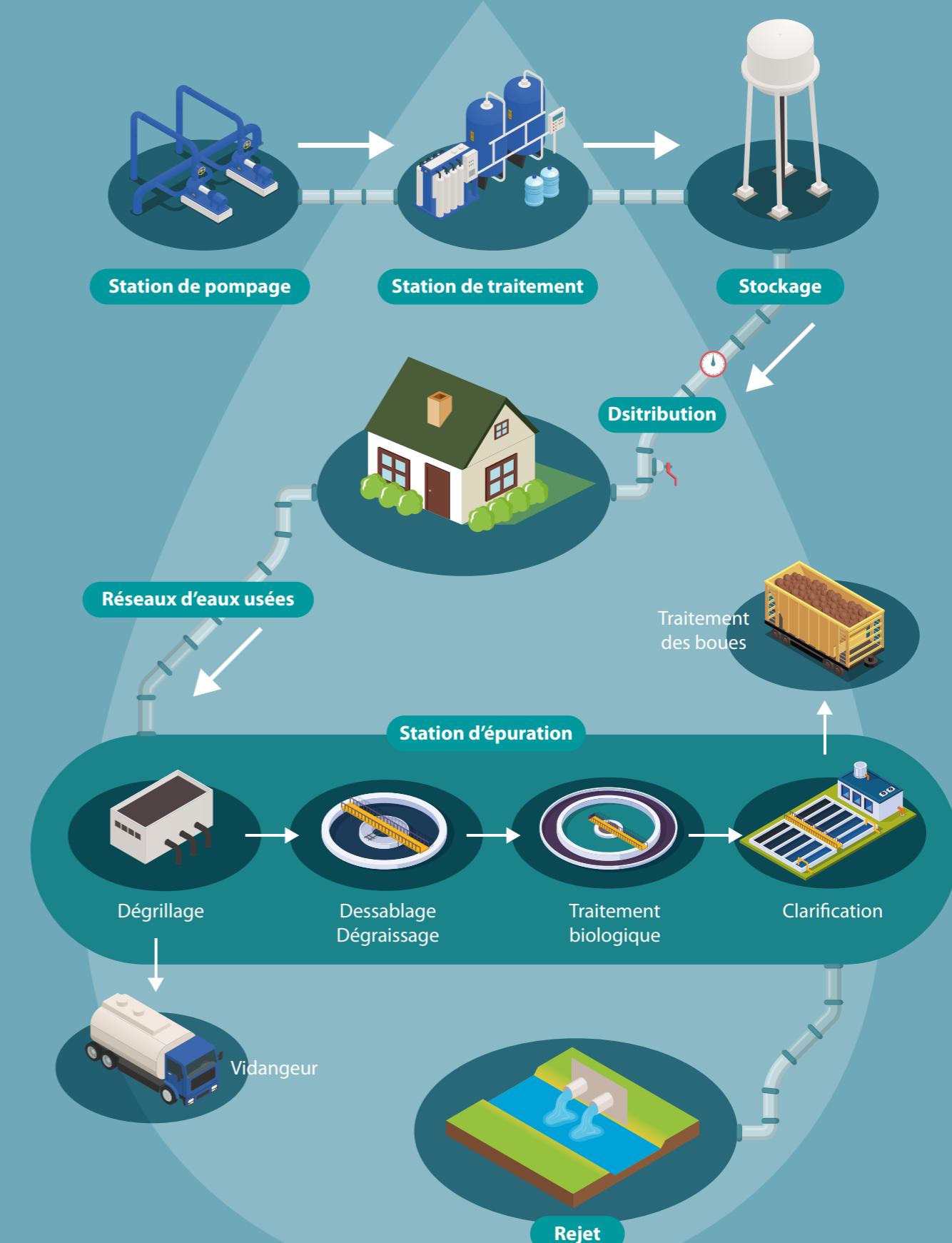
Il dresse un état des lieux du réseau existant (canalisations, stations d'épuration, branchements...) et définit les améliorations à prévoir pour les années à venir : travaux, extensions, entretien, mise aux normes environnementales.

Concrètement, ce schéma sert à :

- Garantir le bon fonctionnement du système d'assainissement.
- Protéger les milieux naturels et la qualité de l'eau.
- Planifier les investissements à long terme.
- Répondre aux exigences légales imposées par les agences de l'eau et les services de l'État.



LE PETIT CYCLE DE L'EAU



Vous comptez pour nous : participez au recensement !

Cette année, notre ville vient à votre rencontre. Le recensement démarre pour mieux comprendre qui nous sommes, comment nous vivons et ce dont nous avons besoin pour avancer ensemble. Vos réponses permettent d'imaginer et de réaliser les projets, petits et grands, et d'orienter les choix et les actions publiques qui nous concernent tous.



UN RECENSEMENT, POURQUOI ?

**RENCENSEMENT
DU 15 JANVIER
AU 14 FÉVRIER**

Pour connaître la population française et de chaque commune

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population légale de chaque commune (population municipale et population totale). Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Pour définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Le calcul de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) repose en grande partie sur la population totale des communes.

Par ailleurs, plus de 350 textes réglementaires font référence aux chiffres de population légale, dans de nombreux domaines : nombre d'élus au conseil municipal, détermination du mode de scrutin, nombre de pharmacies, réglementation sur l'hébergement d'urgence...

Pour construire la vie locale de demain

La connaissance de ces statistiques est aussi un des éléments qui permettent de préparer les décisions publiques, notamment toutes celles relatives aux équipements collectifs nécessaires (logements, petite enfance, personnes âgées, moyens de transports...).

POURQUOI ME POSE-T-ON DES QUESTIONS SUR...

... mon logement ?

Pour connaître votre type d'habitation (année de construction, surface...), et ainsi pouvoir anticiper les besoins de construction dans notre ville.

... mon travail ?

Pour connaître votre situation professionnelle et permettre de comprendre l'activité économique de la commune, accompagner son développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail : lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle.

... mon foyer ?

Pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite.

... mes habitudes de vie ?

Pour ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins : modes de transports, scolarisation de vos enfants.

... mes données personnelles ?

Pour vérifier qu'il n'y a ni oubli, ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés des fichiers au plus tard le 31 décembre 2027.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

- Vous êtes recensé dans votre résidence principale (le logement que vous occupez quotidiennement). Et si vous n'êtes pas chez vous, la mairie vous expliquera comment procéder.

- Seul un agent de La Poste est habilité à réaliser votre recensement, et toutes les données sont confidentielles.



Votre facteur, agent recenseur de confiance

CONFIDENTIALITÉ

- L'opération est entièrement sécurisée et strictement confidentielle.

- La Poste garantit neutralité, professionnalisme et respect total des données personnelles.

- Les informations collectées ne sont en aucun cas examinées par la mairie, dont le rôle se limite à l'organisation du dispositif.

INTERVENANT UNIQUE

- Elle est menée exclusivement par le facteur, qui intervient en tant qu'agent recenseur pour le compte de La Poste. Aucun autre intervenant n'est habilité.



Tête-à-tête entre 2 courts

Depuis 37 ans, Patrice Pouget accueille, guide et fait grandir les joueurs qui passent sur ses courts, poursuivant l'élan donné par son père Jean-René, fondateur d'un club qui s'apprête à fêter ses 50 ans.



Patrice, comment est né le club ?

Le club a été créé vers 1975, et mon père, Jean-René, en a été l'un des piliers. Il a beaucoup contribué à son développement, notamment à la construction de la salle et à l'organisation de la structure. Pour ma part, devenir professeur s'est fait assez naturellement, parce que j'ai grandi dans cet environnement.

Quelles sont les valeurs qui vous définissent ?

La solidarité, malgré le côté individuel du tennis. L'idée de progresser ensemble, de s'encourager. Et puis la transmission : on apprend à jouer, mais aussi à tenir un match, à gérer la pression, à être fair-play. C'est un sport exigeant, mais extrêmement formateur. Ces valeurs rejoignent celles de la FFT (Fédération Française de Tennis) : respect du jeu, des lieux, des règles, mais aussi convivialité, solidarité et fair-play. Être licencié, ici, ce n'est pas seulement jouer : c'est honorer ces engagements au quotidien, sur le terrain comme en dehors.

Le fonctionnement repose beaucoup sur le bénévolat...

Essentiellement, oui. Comme je suis le seul salarié, les activités du club reposent sur une équipe de bénévoles : parents, retraités, amis du club. Sans leur engagement, le fonctionnement serait nettement plus difficile.

Quel est le profil de vos adhérents ?

Nous accueillons vraiment toutes les générations : les plus jeunes dès 5 ou 6 ans, des adultes, des familles, et nos seniors fidèles. Beaucoup d'habitants sont passés par le club au fil des années. Et chacun y apprend aussi la vie en communauté : respecter les lieux, être ponctuel, prendre soin du matériel et rester attentif aux autres.

Comment maintenir une offre attractive dans une petite commune ?

En restant flexible. J'adapte les cours, j'accompagne en tournoi et j'organise des animations, des stages ainsi que des leçons collectives et individuelles. Et surtout, je développe des partenariats : les sponsors sont essentiels, sans eux le club ne pourrait pas avancer. Ici, le tennis reste accessible : 150 € l'année, loin d'un sport élitiste.

De quoi êtes-vous le plus fier ?

De mes jeunes ! Maiwen, finaliste du championnat de Dordogne, fait partie des meilleures du département. Je la vois quatre fois par semaine : elle travaille, elle doute, elle avance. Et je lui transmets aussi les bonnes pratiques en match : gérer ses émotions, rester dans sa bulle, respecter tout le monde, être ponctuelle, ne pas dépasser le temps d'échauffement... Des règles simples, mais essentielles pour grandir dans le jeu.

Le tennis transforme-t-il les gens ?

Oui, clairement. La confiance, la gestion du stress, la discipline... Le tennis met chacun face à lui-même. Quand un enfant timide ose enfin gagner un match, on le voit grandir d'un coup.



Maiwenn et Clara, championnes de Dordogne par équipes.

Être licencié à la FFT, c'est honorer nos valeurs

- **Respect** : du jeu, des règles, des lieux et des autres.
- **Convivialité** : un club chaleureux et inclusif.
- **Solidarité** : entraide et partage.
- **Fair-play** : honnêteté et loyauté en toute circonstance.

Coordonnées

Club Mussidan TC
Stades des Mauries

Moniteur / Patrice Pouget
Tél. 06 82 11 00 46



IA : amie ou défi ? À nous d'apprendre à l'apprivoiser

Vous la connaissez tous, cette nouvelle amie ultra-efficace : disponible 24h/24, capable de vous épauler sur à peu près tout, mais qu'il vaut mieux connaître avant de lui confier votre vie. Cette « amie », c'est l'intelligence artificielle. Elle suggère vos menus, organise vos journées, trie vos courriels, joue parfois à la psy avec vous... Présente depuis 2011 avec Siri, elle ne s'est véritablement installée dans notre

quotidien qu'à partir de 2022. Des courriels aux dossiers médicaux, en passant par les services publics, l'IA s'invite désormais dans tous les aspects de notre vie. Mais cette présence n'est pas sans risque : une fuite de données ou un usage détourné peuvent entraîner des effets graves, tels que l'usurpation d'identité, la surveillance intrusive ou encore la manipulation commerciale ou politique.

La question de la protection des données personnelles devient plus que jamais centrale.

SÉCURITÉ DES DONNÉES : L'HYGIÈNE NUMÉRIQUE, UNE AFFAIRE COLLECTIVE

Dans votre mairie transitent chaque jour des milliers de données personnelles (actes d'état civil, dossiers sociaux, inscriptions scolaires, demandes d'urbanisme...). Pour que ces informations restent confidentielles, Mussidan a fait de la sécurité des données une priorité absolue, en s'appuyant sur une entreprise spécialisée en cybersécurité, avec l'ambition affirmée de faire de la commune l'une des mieux protégées de toute la Dordogne.

FORMER POUR MIEUX COMPRENDRE

La vigilance ne doit pas uniquement venir de l'extérieur, et nos agents, confrontés à cette nouvelle réalité, suivent des formations régulières à l'utilisation de l'IA. Comprendre les mécanismes des systèmes informatiques, savoir reconnaître une tentative de phishing* ou gérer correctement un mot de passe complexe : ces gestes simples font partie d'une hygiène numérique collective. Mais la formation va au-delà de la technique. Elle inclut aussi la sensibilisation à l'éthique, à la confidentialité et à la responsabilité : savoir ce qu'il est acceptable (ou non) de partager, et comment garantir la sécurité de l'information que l'on détient.

L'ESPRIT CRITIQUE, ÇA SE CULTIVE

Si la formation des agents est indispensable pour renforcer la sécurité collective, la vigilance reste l'affaire de chacun. En tant que parents, enfants, adolescents ou seniors, adopter les bons réflexes dans un environnement où l'information circule rapidement exige une attention particulière. Notre premier outil, avant toute technologie, reste notre capacité à comprendre, questionner et analyser ce que nous lisons ou voyons. Mais développer son esprit critique et adopter une posture active face à l'information n'est pas inné. Il se construit, pas à pas, en famille, à l'école, au travail... à travers nos expériences personnelles.

Comment faire ?



1. Ralentir avant de croire

Avant de partager ou d'adhérer à une idée, prendre quelques secondes pour se demander : « D'où ça vient ? Est-ce plausible ? ».

2. Vérifier la source, toujours

Une information sans auteur identifiable, sans mention de date ou provenant d'un compte anonyme doit éveiller la vigilance.

3. Croiser les informations

Une seule source n'est jamais suffisante. Rechercher au moins deux ou trois sources indépendantes permet de repérer incohérences, exagérations ou biais.

4. Reconnaître ses propres biais

L'esprit critique commence par soi. Nous avons tous tendance à croire les informations qui confirment ce que l'on pense déjà. Apprendre à repérer ce réflexe, le « biais de confirmation », permet de mieux résister aux contenus trop « parfaits » pour être vrais.

*Le phishing (hameçonnage) est un SMS ou courriel frauduleux destinés à tromper la victime pour l'inciter à communiquer des données personnelles et/ou bancaires en se faisant passer pour une personne de confiance.

5. Diversifier ses sources

Lire des médias variés, consulter des points de vue différents, s'exposer à des opinions contraires : cela enrichit la réflexion et évite de rester enfermé dans une bulle informationnelle.



Si j'étais maire

Dans la salle de classe de l'école élémentaire de Mussidan, les 38 élèves de CM2, répartis en deux classes, s'apprêtent à débattre d'une question qui, d'ordinaire, occupe les adultes : « Si j'étais maire, que ferais-je pour ma commune ? ». Et si on confiait la ville à nos enfants le temps d'un article ?

Mais avant d'ouvrir la boîte à idées des élèves de CM2, une première question s'impose : « C'est quoi, être citoyen ? ».



Des idées plein les cartables

Les réponses jaillissent et les définitions se précisent : « Un citoyen, c'est quelqu'un qui vit dans une ville, quelqu'un de responsable ». Les élèves comprennent vite que le citoyen a des droits, comme celui d'aller à l'école ou, plus tard, de voter, mais également des devoirs, comme respecter les lois ou celui de protéger la nature.

Vient ensuite le temps des grands projets, rédigés en petits groupes. Tour à tour, les enfants s'avancent au tableau pour présenter leurs idées. Et leurs propositions pour réinventer Mussidan révèlent une vision à la fois concrète, ingénieuse et poétique.

Réinventer des lieux

« Le bar près du Pont est fermé. On pourrait en faire une petite épicerie... et une salle d'arcade ! » Première notion d'urbanisme : réhabiliter un local abandonné. L'idée fait mouche, d'autres groupes proposeront ensuite une épicerie du monde ou même un concept store à la manière des grandes villes.

Se déplacer librement

Les élèves parlent mobilité avec un très grand sérieux. « Tout le monde n'a pas de voiture. On pourrait organiser des taxis pas chers pour que personne ne se retrouve isolé ». Pour eux, la mobilité est synonyme de liberté. D'autres réclament davantage de pistes cyclables, des trains plus fréquents, un city-stade, un skatepark, des courts de tennis.

Prendre soin les uns des autres
Plusieurs groupes expriment les mêmes préoccupations : « Il faudrait plus de médecins et de pharmacies. » D'autres pointent des comportements du quotidien : « Dans certains clubs, des adultes fument devant les enfants. Ça devrait être interdit. »

Les élèves réclament tout simplement que les règles existantes soient réellement appliquées. Et puis revient, presque comme un fil rouge, l'idée de solidarité : « On peut aider les gens à traverser la route. » Dans leurs projets, cette bienveillance se déploie sous de multiples formes : créer des associations pour soutenir les personnes en difficulté, protéger les animaux ou accompagner les personnes en situation de handicap.

Leur école idéale

Les propositions s'enchaînent et nous assistons à un véritable débat, digne d'un vrai mini-conseil municipal, avec ses accords, ses désaccords et ses compromis :

- Des cours de 8h à 13h pour avoir des après-midis plus libres.
- Des cours d'appui pour les élèves en difficulté le mercredi matin.
- Une cour végétalisée, avec de l'herbe plutôt que du goudron.
- Et des rencontres régulières avec les résidents de l'EHPAD voisin.

Est-ce que ça vous donne envie d'être maire ?

Quand la question est posée, les enfants explosent d'un « OUI ! » enthousiaste. Être maire, pour eux, c'est changer la vie des autres, réparer la ville, protéger, inventer, embellir, et même imaginer des projets fous comme la construction d'un métro sous la ville.

“

**Sur le pont,
on pourrait mettre
des fleurs !
Même au stade !**



Une boîte à idées à la mairie ?

Les projets les plus insolites

Alors, « Pourquoi écoute-t-on les idées des habitants... mais pas celles des enfants ? Nous avons des idées que les adultes n'ont pas et, surtout, plus d'imagination ! », s'interrogent certains élèves. Difficile de ne pas y voir le signe d'un désir profond de participation. Ces futurs citoyens réclament, eux aussi, des réponses, du dialogue et de la reconnaissance. De là naît leur proposition phare : la création d'un Conseil Municipal des Jeunes, où des élèves élus porteraient la voix de leurs camarades. Certains imaginent même une boîte à idées dédiée, pour que les propositions des enfants soient examinées avec autant de sérieux que celles des adultes. Pour eux, la citoyenneté n'est pas une leçon théorique : c'est un terrain de jeu... très sérieux.



Le métro sous la ville

Pour éviter les embouteillages et se déplacer plus vite, certains verraient bien un métro souterrain traverser Mussidan.

Un mini JouéClub (ou mini Fnac) en centre-ville

Pourquoi se priver des grandes enseignes quand on habite une petite ville ? Les élèves proposent un accord gagnant-gagnant : la commune prendrait en charge une partie des travaux pour convaincre la marque de s'installer. Une intuition très lucide sur l'attractivité commerciale.

Une salle d'arcade au parc

Entre toboggans, city-stade et skate-park, une salle d'arcade vient compléter le tableau. L'idée ? Mélanger loisirs d'extérieur et jeux, pour que les jeunes aient « un vrai endroit à eux ».

Interdire certains jeux vidéo

Plus surprenant : certains proposeraient d'interdire les jeux vidéo jugés violents. Une idée loin de faire l'unanimité dans la classe... mais qui ouvre un débat sur les écrans, leur influence, et la façon de grandir aujourd'hui.



Paroles de maîtresses

Dans les coulisses de ce débat citoyen, Mesdames Vigier et Carteyron veillent au rythme des échanges de leurs élèves. Ce sont elles qui ont conduit les ateliers en classe, donnant naissance à la restitution que présentent aujourd'hui les enfants. Pour elles, ce travail autour de la question « Si j'étais maire... » est bien plus qu'un exercice scolaire : « On les voit réfléchir comme de vrais citoyens. Ils parlent de leur vécu : la piscine, la cantine, les trottoirs, les lieux abandonnés... Tout est très concret. Ils ont des idées que nous, adultes, n'aurions pas. Notre rôle, c'est de leur donner un cadre pour les formuler, argumenter, débattre, sans se couper la parole. Et les enfants ont une vraie vision de leur ville. Ce qui compte maintenant, c'est que ces idées ne restent pas sur une feuille, qu'elles soient entendues, discutées. C'est là que les enfants comprennent qu'ils comptent vraiment. »

Bien-être animal : si on leur tendait la patte ?

Depuis plusieurs années, la ville a décidé de prendre les animaux par la patte, et d'avancer avec eux vers une cohabitation plus douce et plus responsable. Objectif : faire en sorte que chiens et chats ne soient plus seulement « tolérés » dans l'espace public, mais pleinement intégrés à la vie locale.

DES RÉSULTATS CONCRETS

Depuis, le chenil municipal a été entièrement rénové et doublé de taille ! De quoi offrir un accueil plus confortable aux compagnons égarés le temps de retrouver leur famille ou une solution d'adoption. Le lien avec la SPA reste d'ailleurs un pilier de la démarche, tout comme le partenariat avec Les Chats L'Heureux du 24 et 30 Millions d'Amis, qui accompagnent la commune dans une mission essentielle : la stérilisation des chats errants. En 2024, 98 stérilisations et 97 identifications ont été réalisées, pour un budget de 9 597,32 €, intégralement remboursé par la Région Nouvelle-Aquitaine. Une belle opération pour limiter l'augmentation des naissances et les situations d'abandon.

Pour aider les animaux perdus à retrouver plus vite leur maison, les agents municipaux se sont équipés d'un lecteur de puce électronique. Et lorsque des soupçons de maltraitance apparaissent, la mairie agit, épaulée par l'État et la SPA, pour protéger les animaux en difficulté.

Notre ville veut faire du bien-être animal un réflexe intégré à toutes ses politiques publiques : urbanisme, sécurité, propreté, éducation. Au parc Voulgre comme sur la place de la République, des zones de liberté spécialement aménagées accueilleront bientôt les chiens, une initiative imaginée par les agents eux-mêmes. Dans un second temps, ces aménagements seront complétés par des points d'eau et des distributeurs de sacs pour l'hygiène et la qualité de l'espace public pour tous.

Côté protection, le contrôle de l'identification est renforcé avec la police rurale, et les situations de maltraitance seront mieux suivies, dans le respect du cadre posé par la loi du 30 novembre 2021 et le Code rural. Et parce qu'un animal heureux commence par un maître bien informé, la commune continuera des actions de sensibilisation : adoption responsable, stérilisation, identification... autant de petits gestes qui changent vraiment la vie de nos mini colocataires.

Budget stérilisation

Prévu :

10 625 € actes vétérinaires
(100 chats stérilisés/tatoués)
+ 213 € achat matériel

Dépensé :

9 357,52 € actes vétérinaires
(97 identifications/98 stérilisations)
+ 239,80 €, soit 9 597,32 €

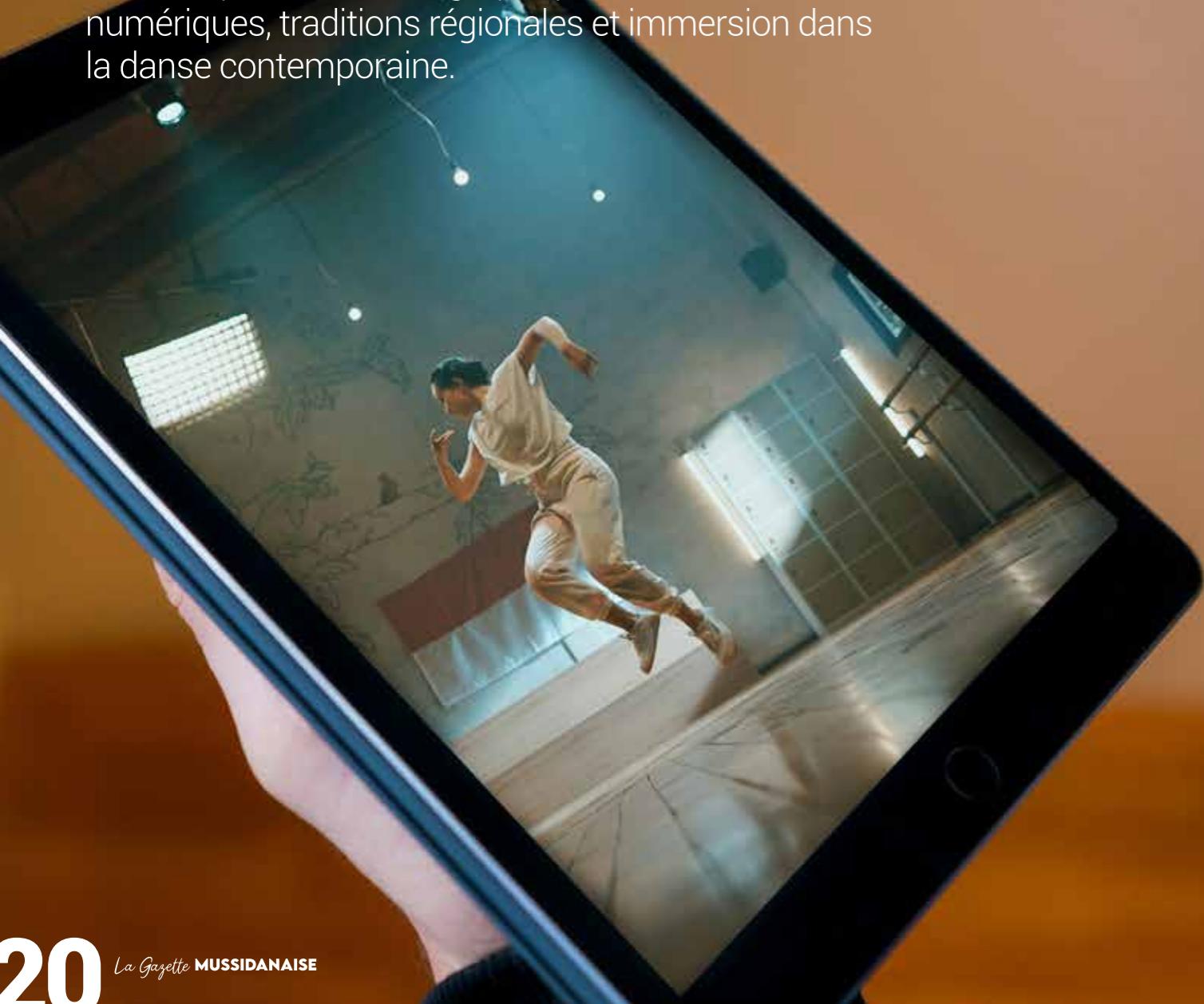
Reçu de la Région Nouvelle-Aquitaine :

8 670,40 € en 2024
+ 926,92 € en 2025, soit 9 597,32 €



Quand nos enfants apprennent à danser le monde

À Mussidan, l'année débute sous le signe du mouvement. La municipalité et les écoles du secteur lancent un vaste projet culturel consacré à la danse, pensé comme un parcours artistique à plusieurs voix. Échelonné de janvier à mai, l'ensemble compose un véritable parcours chorégraphique mêlant découvertes numériques, traditions régionales et immersion dans la danse contemporaine.



“

L'idée n'est pas seulement d'initier les enfants à la danse, mais de les faire voyager d'un univers à l'autre : du folklore occitan au ballet contemporain, du musée numérique à la scène vivante.

Projet n°1

COLLECTIF KRAKEN MÉCANIQUE

Durant plusieurs semaines, l'espace Aliénor-d'Aquitaine ouvrira ses portes à l'association ETSEM et au collectif Kraken Mécanique. Dans le cadre d'un programme d'Éducation Artistique et Culturelle, les élèves du collège de Mussidan participeront à un stage mêlant théâtre et danse autour du thème « Le cycle de la vie ». Amorcé en octobre 2025, le projet se déploiera jusqu'en janvier 2026.

Projet n°2

MICRO-FOLIE

Le projet a pris forme lorsque l'équipe éducative s'est rapprochée de la mairie de Mussidan pour mettre en place le dispositif Micro-Folie, un musée numérique itinérant mis à disposition des écoles. Grâce à une valise composée de douze tablettes, les élèves pourront découvrir des extraits de danse classique et contemporaine, ainsi que des jeux interactifs sur ce thème. Une première série d'ateliers se déroulera directement dans les classes les 26 et 27 janvier.

Une seconde étape est prévue au cinéma, qui accueillera également des séances autour de la danse grâce aux mêmes outils numériques.

Projet n°3

LAS BELUTAS DAU CANTO

En parallèle, l'école enrichit ce parcours culturel par la venue du groupe folklorique occitan Las Belutas dau Canto, attendu en février et en mars pour intervenir auprès de l'ensemble des classes. Une danseuse diplômée animera également sept séances dans chaque classe, afin de préparer une restitution finale qui se tiendra à l'espace Aliénor-d'Aquitaine.



Projet n°4

LE JEUNE BALLET AQUITAIN DE BORDEAUX

Rencontre de la compagnie le Jeune Ballet Aquitain de Bordeaux avec les élèves de l'école les jeudi et vendredi après-midi. Le projet prendra enfin une dimension plus professionnelle grâce au partenariat avec la mairie : le Jeune Ballet Aquitain de Bordeaux se produira le 22 mai. Avant leur représentation, les danseurs rencontreront les élèves les 21 et 22 mai, pour un moment d'échange privilégié.



Micro-Folie, c'est quoi ?

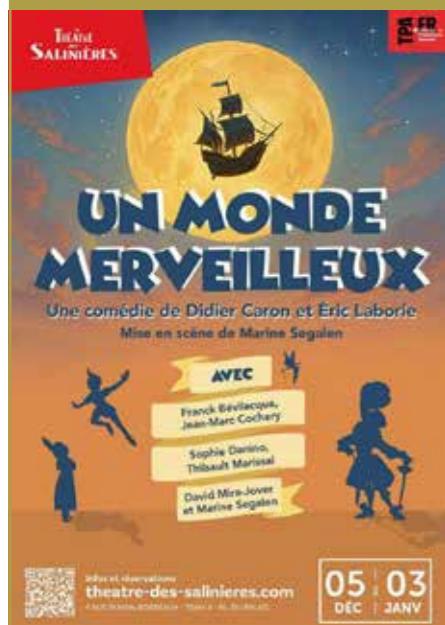
C'est un musée numérique au cinéma Notre-Dame, pour découvrir les arts multiples, des arts visuels aux arts plastiques, en passant par l'architecture, le design et le spectacle vivant.



06
février 20h30/22h00

Un Monde Merveilleux
Théâtre des Salinières

Espace Aliénor-d'Aquitaine



24
avril 20h30/22h00

Un Amour de Jeunesse
Théâtre des Salinières

Espace Aliénor-d'Aquitaine



13
mars 20h30/21h30

Crin Blanc

Cie Anaya

Espace Aliénor-d'Aquitaine

22
mai 20h30/22h30

Jeune Ballet d'Aquitaine
EcLekTiK#26

Espace Aliénor-d'Aquitaine



Le Jeune Ballet revient pour cette nouvelle saison 2025/2026 à Mussidan, afin de présenter la performance de ces jeunes danseurs, futurs professionnels, qui mettent en lumière leur talent et leur enthousiasme et vous invitent à découvrir ces nouvelles propositions chorégraphiques contrastées et variées.

20
26

En choisissant de répondre à notre tribune dans son éditorial, le maire n'a, selon nous, pas respecté l'article L.2121-27-1 du CGCT, qui garantit aux élus minoritaires un espace d'expression indépendant dans les publications municipales. La gazette #5, qui devrait informer l'ensemble des habitants, s'est trouvée utilisée d'une manière qui rompt l'équilibre nécessaire entre les voix de la majorité et celles de l'opposition.

Rappelons que l'article L.2121-27-1 du CGCT garantit expressément aux élus minoritaires un espace d'expression dans les publications municipales, sans droit de réponse du maire. Cette règle n'est pas facultative : elle est la garantie du pluralisme démocratique. En y dérogeant, la majorité ne nous attaque pas seulement, elle fragilise un principe fondamental de notre démocratie locale.

Ce cadre juridique n'est pas accessoire : il constitue la garantie du pluralisme démocratique. Lorsqu'il n'est pas appliqué dans son esprit, c'est l'ensemble du débat public local qui s'en trouve fragilisé.

Rétablissement les faits : répondre sur le fond, pas sur l'apparence

Contrairement à ce qui a pu être suggéré, notre précédente tribune consacrée au budget 2024 reposait sur une analyse basée sur les documents budgétaires présentés par la majorité. Les expressions caricaturales employées pour la décrédibiliser ne masquent pas l'essentiel : nous avons soulevé des questions précises. Analyser, questionner et demander des éclaircissements n'est pas une provocation, c'est l'exercice normal et nécessaire de notre mandat.

S'intéresser à la cohérence d'un budget, à ses équilibres ou à sa sincérité, ce n'est pas s'éloigner du débat : c'est y entrer pleinement. La démocratie ne repose pas sur l'unanimité, mais sur la confrontation constructive des idées.

Une opposition présente, responsable et utile

Il nous est reproché notre participation variable à certaines instances. La réalité est simple : une instance n'est productive que si le dialogue y est réel. Lorsque nos contributions sont systématiquement écartées sans discussion, nous choisissons d'investir d'autres formes d'action : analyses détaillées, tribunes argumentées.

Nous saluons certaines avancées du mandat, mais reconnaître ce qui fonctionne ne doit jamais empêcher d'interroger ce qui pourrait mieux fonctionner, notamment en matière d'investissements ou de transparence sur les finances publiques.

Notre rôle n'est pas de décorer les réunions, mais d'apporter un regard indépendant, rigoureux et utile à la vie démocratique de notre commune.

Nous continuerons à le faire, avec constance et sérieux.

Pour un débat à la hauteur des attentes des habitants

La démocratie locale exige du dialogue, de la clarté et du respect des rôles de chacun. Écarter les questions de fond au profit de remarques sur la forme ne contribue pas à éclairer les Mussidanais. Nous resterons fidèles à notre mission : analyser, expliquer, proposer. Une critique argumentée n'est pas une attaque ; c'est une responsabilité.

Nous invitons donc la majorité à répondre précisément aux questions posées dans notre précédente tribune sur le budget 2024. Les habitants attendent un débat transparent, pas une succession de mises au point.

Bonas festas de Nadau e de fin d'annada au monde de Moissidan.

Les quatres élus signataires de cette tribune de l'opposition :
Gilles DENESLE – Marie-Paule BARROT
Josiane PRIVÉ – Patricia TOMIET



www.mussidan.fr

 facebook.com/mairiedemussidan